



Préparation à l'évaluation d'aptitude au travail pour chien de protection des troupeaux

La journée de préparation à l'évaluation d'aptitude au travail pour chiens de protection des troupeaux s'adresse aux propriétaires de chiens qui souhaitent faire reconnaître leur animal comme chien de protection des troupeaux conformément à l'art. 10d de l'ordonnance sur la chasse (OChP). Ils comprennent comment se déroule l'évaluation d'aptitude, ce que signifient les données enregistrées et comment préparer au mieux leur chien à l'évaluation.

Date : Samedi 22 août 2026 de 9h00 à 16h15
Lieu : Sion VS ou Grangeneuve FR
Responsables du cours : François Meyer, AGRIDEA (francois.meyer@agridea.ch)
Ueli Pfister, AGRIDEA (ulrich.pfister@agridea.ch)

Numéro du cours : 26.323

Objectifs : Les participant-e-s :

- maîtrisent le contenu et le déroulement de l'évaluation de l'aptitude au travail pour chiens de protection des troupeaux, conformément à l'art. 10d al. 2 de l'ordonnance sur la chasse (OChP) ;
- interprètent les données et la documentation recueillies lors de l'évaluation et en tirent des conclusions pour la formation, la vie quotidienne et l'utilisation de leur chien ;
- identifient correctement les points forts et les points faibles de leur chien au quotidien et sont capables de les faire progresser jusqu'à ce qu'il soit prêt pour l'évaluation.

Public cible : Les agriculteur-trice-s qui s'intéressent aux chiens de protection des troupeaux reconnus selon l'art. 10d. OChP et qui souhaitent en former et en détenir.

Samedi 22 août 2026

09.00	Accueil, café, croissants
09.30	Début du cours
	Les éléments de l'évaluation de l'aptitude au travail pour chiens de protection des troupeaux : conduite de base, socialisation au troupeau et tolérance au stress.
	Le comportement des chiens de protection des troupeaux en activité : orientation vers le troupeau, comportement amical, de peur, agressivité et aboiements.
	Exercices pratiques pour parler des différents comportements.
12.00	Repas de midi
13.00	La relation entre le chien et son-sa détenteur-trice. Exercices pratiques au moyen de vidéos.
	Forces et faiblesses de son propre chien : où a-t-il besoin d'aide pour réussir l'évaluation d'aptitude au travail.
16h15	Fin

Informations pratiques

Tarif du cours

La participation à ce cours est gratuite pour les agriculteur-trice-s domicilié-e-s en Suisse. Les frais annexes tels que les repas sont à la charge des participant-e-s.

Inscription

[26.323](#)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales. Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions

Informations

+41 21 619 44 06

cours@agridea.ch